



HAL
open science

Pierre Favre et les Chartreux

Laurent Perrillat

► **To cite this version:**

Laurent Perrillat. Pierre Favre et les Chartreux. Saint Pierre Favre de la Savoie à l'Europe, actes du colloque tenu à Annecy le 29 novembre 2014, Académie salésienne, Nov 2014, Annecy, France. p. 63-78. <halshs-02084143>

HAL Id: halshs-02084143

<https://shs.hal.science/halshs-02084143v1>

Submitted on 1 Apr 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

**SAINT PIERRE FAVRE
DE LA SAVOIE À L'EUROPE**

Actes du colloque tenu à Annecy
le 29 novembre 2014

SAINT PIERRE FAVRE DE LA SAVOIE À L'EUROPE

Actes du colloque tenu à Annecy
le 29 novembre 2014

Textes réunis par
Laurent PERRILLAT

2015

ANNECY
Académie salésienne

THÔNES
Amis du Val de Thônes

Table des abréviations

ADHS	Archives départementales de la Haute-Savoie
ADS	Archives départementales de la Savoie
AST	Archivio di Stato di Torino
Bertrand, <i>Portrait</i>	D. Bertrand, <i>Pierre Favre : un portrait</i> , Bruxelles, 2007
Certeau, <i>Mémorial</i>	M. de Certeau, éd., <i>Mémorial du bienheureux Pierre Favre</i> , Paris, 2006.
Fillion, <i>BPF</i>	M. Fillion, <i>Bienheureux Pierre Favre : itinéraires dans l'Europe de la Renaissance (Savoie 1506-Rome 1546)</i> , Thônes, 2011(Collection Amis du Val de Thônes)
FM	<i>Fabri Monumenta</i> : P. Favre, <i>Beati Petri Fabri, s. j., epistolae, memoriale et processus ex autographis aut archetypis potissimum deprompta Fabri Monumenta</i> , Matriti, 1914
IVD	Saint François de Sales, <i>Introduction à la vie dévote</i>
MDSSHA	<i>Mémoires et document de la Société savoissienne d'histoire et d'archéologie</i>
OEA	<i>Œuvres de saint François de Sales, évêque et prince de Genève et docteur de l'Église, édition complète, d'après les autographes et les éditions originales</i> , Annecy, 1892-1964, 27 vol., dite « édition d'Annecy »
<i>Œuvres Pléiade</i>	R. Devos et A. Ravier, éd., <i>Œuvres de saint François de Sales</i> , Paris, 1969 (Bibliothèque de la Pléiade)

Pierre Favre et les Chartreux

Laurent Perrillat

Président de l'Académie salésienne,
membre des Amis du Val de Thônes

Numquam reformata quia numquam deformata. Ainsi le pape Innocent XI (1676-1689) résumait-il l'histoire de l'ordre de la Chartreuse et évoquait-il l'absence de tout mouvement de réforme dans l'histoire de cette communauté. La Chrétienté occidentale a en effet été confrontée au bouillonnant XVI^e siècle qui voit l'émergence de plusieurs mouvements culturels et religieux considérables : l'Humanisme, la Renaissance et bien sûr la Réforme, ou, pour mieux dire, les Réformes, protestante et catholique. Ce contexte est donc celui où Pierre Favre a évolué et il s'agira ici d'envisager les relations de ce saint, dont l'image est celle d'un apôtre, d'un voyageur, avec les Chartreux. C'est, à vrai dire, d'un aspect déjà connu de la vie et de l'œuvre de Pierre Favre et les auteurs sont nombreux à avoir, ici ou là, signalé des rapports plus ou moins nourris avec tel établissement ou telle personnalité de l'ordre¹. On ne trouvera donc guère, dans ce propos, de nouveautés ou d'éléments proprement inédits : c'est toutefois une question qui mérite une synthèse générale et quelques approfondissements. Il est donc indispensable de resituer l'ordre des Chartreux dans le contexte du début du XVI^e siècle, sans manquer d'évoquer ses origines ainsi que son actualité. Cela permettra de mieux analyser quelles ont été les relations de Pierre Favre avec les Chartreux et quelle influence ces derniers ont exercée sur lui et enfin, plus largement, d'entrevoir quelle était la nature des liens unissant Chartreux et Jésuites.

¹ Certeau, *Mémorial*, notamment p. 28-38, Bertrand, *Portrait*, p. 92-93 et 150, Fillion, *BPF*, p. 19 et 45 ; William V. Bangert, *To the Other Towns: A Life of Blessed Peter Favre, First Companion of St. Ignatius*, Ignatius Press, 2002, p. 24-25 et 170-171.

Les Chartreux au début du XVI^e siècle

Ordre fondé en 1084 par saint Bruno², les Chartreux essaient partout en Occident aux XII^e-XV^e siècles, pour atteindre leur apogée, au moins du point de vue numérique, vers 1520. On compte alors 198 chartreuses d'hommes et 6 de femmes. Jamais l'ordre n'aura, au cours de son histoire, connu une telle expansion. Globalement, tandis que la plupart des religieux font l'objet de vives critiques de la part des réformateurs en particulier et des Chrétiens en général et que la décadence est avérée pour plusieurs d'entre eux, l'ordre donne une image assez positive, alors qu'il est proche d'un véritable cataclysme. En effet, les réformes protestantes qui s'installent en Allemagne et en Angleterre dans le courant du XVI^e siècle entraînent la disparition des provinces de Saxe et d'Angleterre.

L'ordre de la Chartreuse présente une caractéristique : on a affaire à des religieux ermites, adeptes du Désert, qui recherchent des endroits de solitude, alors que certains de leurs établissements se trouvent en milieu urbain ou pour être plus précis, se trouvent, lors de leur fondation, à la périphérie des villes. Ces dernières s'étant développées, les établissements se sont finalement retrouvés englobés dans l'agglomération par la suite. On retiendra un chiffre significatif : sur les 265 chartreuses ayant existé depuis 1084, 59 pouvaient être considérées comme urbaines. La première d'entre elles, tant par son prestige que par sa date précoce de fondation est celle de Paris, créée en 1257 par saint Louis à Vauvert, à l'emplacement de l'actuel jardin du Luxembourg. On notera enfin que toutes les chartreuses urbaines, du moins en France, disparaissent lors de la Révolution.

Disons un mot de l'organisation générale. Le prieur de la Grande-Chartreuse est aussi le supérieur général de l'ordre. Depuis 1155, tous les ans, se tient un chapitre général réunissant les prieurs de tous les établissements. Cette assemblée désigne le définitoire, groupe de huit prieurs qui gouvernent l'ordre pendant la session du chapitre général. Avec ce dernier, le définitoire

² Pour une histoire générale de l'ordre, cf. *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique, doctrine et histoire*, Paris, 1953, t. II, s. v. Chartreux, col. 705-776, *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, Paris, 1912-, t. XXI, s. v. Grande Chartreuse, col. 1087-1107, É.-A. Pépy, *La Grande Chartreuse au XVII^e siècle*, *Rendez-vous de l'Académie salésienne*, 2013, n° 15 et également le blog de Juan Mayo Escudero, disponible en ligne : <http://blog.juanmayo.net> [dernière consultation le 05/09/2014].

prend les décisions majeures et procède notamment à la nomination des prieurs, qui ne sont donc pas élus par leur communauté. En 1217, on institue les visiteurs : deux moines sont chargés d'inspecter, tous les deux ans, la vie matérielle et spirituelle des maisons de l'ordre, dans un périmètre donné, et en font rapport au chapitre général. En 1301, on crée cinq provinces (Genève, Bourgogne, Provence, France, Lombardie) dont le nombre passera jusqu'à 17 (chiffre jamais dépassé) au début du XVI^e siècle. Il s'agit de circonscriptions territoriales qui n'ont aucune autorité à leur tête, mais qui constituent simplement le regroupement de monastères dans une ère géographique plus ou moins cohérente. À l'intérieur s'effectue la visite bisannuelle qui incombe à deux prieurs issus de deux maisons de ce même ensemble. Ce système à la fois simple et suffisamment structuré explique en grande partie la qualité de la tenue des maisons et les cas relativement rares de décadence ou de désordres.

Qu'en est-il de la situation de l'ordre en Savoie ? Vers 1520, on compte cinq monastères dans le duché : tous ont été fondés dès les origines, au XII^e siècle, et quatre se situent dans le diocèse de Genève. On compte donc Vallon, créée en 1138 et disparue en 1536 lors de l'invasion bernoise. On institue Pomiers et Aillon respectivement en 1170 et 1178 et toutes deux disparaissent en 1793 avec la Révolution. Le Reposoir, dont l'origine date de 1151, connaîtra bien des vicissitudes ; les Chartreux le quittent en 1901 et, après diverses affectations, il est aujourd'hui occupé par les Carmélites. Il faut ajouter une maison de Chartreusines, Mélan, fondée en 1282, fermée en 1793. On peut encore repérer, dans le diocèse de Genève mais sur la rive droite du Rhône donc hors de la Savoie, deux autres établissements (Arvières et Oujon) et, dans le diocèse de Grenoble, la chartreuse de Saint-Hugon, à Arvillard, fondée en 1173. Enfin, des Chartreux occuperont le château de Ripaille de 1623 jusqu'à la Révolution. Il n'y a actuellement plus de monastères chartreux en activité en Savoie, même si la source de l'ordre se situe à ses portes³.

³ Sur les chartreuses en Savoie, cf. V. de Gaudemaris, *Chartreuses de Dauphiné et de Savoie (1084-1900)*, Marseille, 1901. On peut également se reporter aux monographies de chacun de ces établissements : R. P. Victorin, *Les chartreuses de Vallon et Vallon-Ripaille*, Annecy, 1932, A. Jacquet, *Sur le versant du Salève : la chartreuse de Pomier*, Annecy, 1980, *La chartreuse d'Aillon*, Aillon-le-Jeune, 1990, H. Feige, *Histoire de Mélan : monastère de moniales Chartreuses*, Montreuil, 1898, A.-M. Barat, *La chartreuse de Saint-Hugon en Arvillard (Savoie)*, Grenoble, 1993. Pour Le Reposoir, voir ci-dessous note 5.

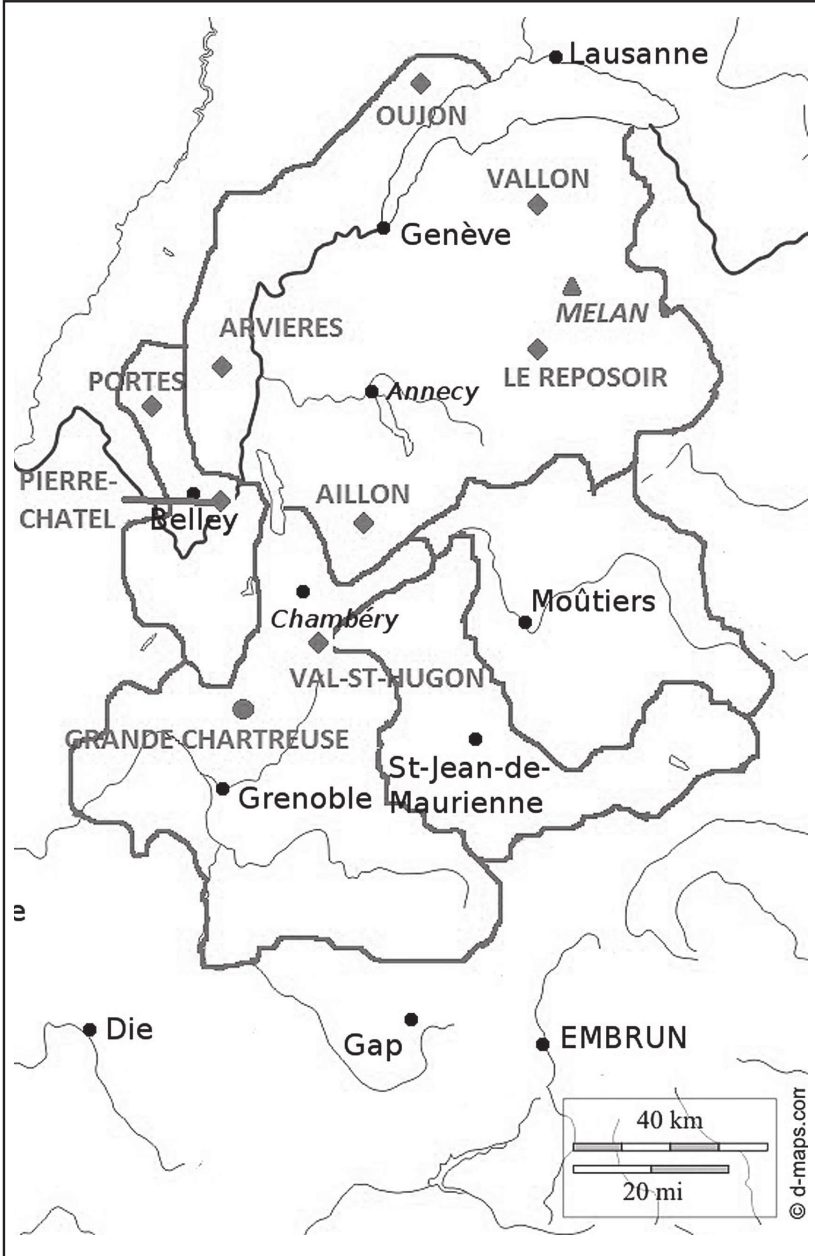


Fig. n° 4 : Implantation des chartreuses en Savoie

L'expansion de l'ordre dans le monde est assez prodigieuse. C'est surtout au XIV^e siècle qu'on assiste aux plus nombreuses fondations : près d'une centaine, en France surtout mais aussi en Allemagne, en Angleterre, en Espagne, en Italie, dans les Flandres... Le mouvement se poursuit au siècle suivant, avec, toutefois, moins de vigueur (45 maisons créées). Il faut attendre la dernière décennie du XVI^e siècle pour trouver des établissements au Portugal et n'oublions pas que la Réforme fait disparaître deux provinces (Saxe et Angleterre), rayant 46 établissements de la carte. À la veille de la Révolution, on compte 137 monastères de moines ainsi que cinq chartreuses féminines. On estime alors les effectifs à 2 200 pères, 1 250 frères et 150 moniales. De nos jours, existent seulement 19 maisons de Chartreux (comptant environ 370 moines) et 5 maisons de Chartreuses (avec environ 75 moniales). Il a fallu attendre le XX^e siècle pour que l'ordre s'implante en dehors d'Europe : depuis 1951 aux USA, 1984 au Brésil, 1998 en Argentine et, sur le continent asiatique, très récemment, deux chartreuses (une d'hommes, l'autre de moniales) ont été instituées en Corée du Sud⁴.

Les Chartreux dans la vie de Pierre Favre

La chartreuse du Reposoir est sans doute l'établissement de cet ordre qui a le plus marqué Pierre Favre et qui a probablement favorisé sa vocation et ses voyages⁵. Au début du XVI^e siècle c'est le principal établissement ecclésiastique qui, avec l'abbaye bénédictine de Talloires, domine les vallées de Thônes. Dès le XIII^e siècle les religieux du Reposoir s'implantent solidement dans le bassin du Borne, spécialement dans la vallée du Bouchet où ils contrôlent non seulement les alpages, prélevant notamment les aucièges (taxes sur les fromages), à l'origine de la création du reblochon, mais assurent aussi une certaine forme de vie spirituelle, favorisant le culte de leur fondateur, le bienheureux Jean d'Espagne, à la fontaine qui lui est dédiée, à La Duche, dans les hauteurs du Grand-Bornand. Ils confient, sous

⁴ *L'ordre des Chartreux*, disponible en ligne : <http://www.chartreux.org/fr/ordre-aujourd'hui.php> [dernière consultation le 21/09/2014]

⁵ Sur la chartreuse du Reposoir, cf. J. et I. Hogg, *L'ancienne chartreuse du Reposoir, aujourd'hui Carmel, et les chartreuses de la Savoie*, Salzburg, 1979, J. Falconnet, *La chartreuse du Reposoir au diocèse d'Annecy, Mémoires et documents publiés par l'Académie salésienne*, 1895, t. 18, p. 1-682 et Bruno de Jésus-Marie, *Le Reposoir, chartreuse (1151-1901), carmel (1922)*, Lyon, 1951.

forme d'albergements, la gestion des troupeaux et des terres à des habitants du lieu, s'assurant ainsi des revenus probablement satisfaisants et étendant leur influence dans la paroisse du Grand-Bornand et au-delà.

Il est intéressant d'examiner le recrutement des Chartreux à cette époque car il est singulier. On constate en effet que, durant environ un siècle, depuis au moins 1489 jusqu'à 1581, l'institution est dirigée par des prieurs manifestement issus de familles locales et plus spécifiquement du Grand-Bornand (sept sur les neuf que compte la période en proviennent). Ce n'était pas le cas, au XV^e siècle, ni après 1581. Les profès s'appellent Angeloz, Bastard, Perrillat, Fournier, Blanchet, Perrissin, patronymes typiques du Grand-Bornand, pour au moins une quinzaine d'entre eux, à la fin du XV^e et au début du XVI^e siècle⁶. On peut noter également, et c'est là le reflet de l'organisation générale de l'ordre, une certaine mobilité des responsables de la communauté⁷. Il en est ainsi notamment des oncle et cousin de Pierre Favre, Mamert Favre et Claude Perrissin, qu'on retrouve tous deux prieurs dans des chartreuses de l'actuelle Suisse et le second sera également plusieurs fois visiteur⁸. Ce dernier, tout comme, précédemment l'oncle, Mamert Favre, exercent leur priorat relativement longtemps : de 1508 à 1522 pour Mamert et Claude Perrissin lui succède, jusqu'en 1547. C'est semble-t-il, assez peu commun dans l'histoire des chartreuses et probablement le reflet d'une gestion avisée et d'une bonne tenue spirituelle. Comment expliquer ce recrutement singulièrement local ? Doit-on la mettre sur le compte d'un lien accru de la communauté avec les activités agro-

⁶ J. Falconnet, *art. cit.*, p. 595-596.

⁷ B. Andenmatten *et al.*, *Helvetia Sacra*, section III, vol. 4, *Les ordres suivant la règle de Saint-Benoît*, vol. 4, *les Chartreux en Suisse*, Bâle, 2006 : Mamert Favre exerce la charge de prieur à Oujon en 1495 puis de 1501 à 1508 (p. 347), à La Valsainte de 1495 à 1497 (p. 288). Plusieurs profès du Reposoir dont le nom atteste une origine bornandine font une carrière dans des fonctions de chartreuses suisses, on peut en citer quelques exemples (liste non exhaustive !) : Pierre Favre, profès du Reposoir, est prieur à Oujon en 1491-1493 et 1497-1501 (p. 347), Mamert Rochet à La Valsainte de 1535 à 1545 (p. 293), Humbert Fournier à La Part-Dieu en 1545-1548 (p. 220) mais aussi à Aillon, Mélan, Pomiers, Vallon (J. Falconnet, *art. cit.*, p. 603), Albert Favre à La Part-Dieu en 1541-1544 (p. 220) puis à La Valsainte en 1562-1563 (p. 294). Ce dernier serait-il de la famille de notre saint, le grand-père de ce dernier ayant porté ce prénom ?

⁸ J. Falconnet, *art. cit.*, p. 594 et Certeau, *Mémorial*, p. 109 où on trouvera fort bien résumée l'action de Claude Perrissin en faveur de son cousin.

pastorales qu'elle favorise et des relations nourries, allant bien au-delà du simple rapport patron-client, entre les moines et les paysans bornandins ? L'essor démographique attesté pour cette période⁹ a-t-il favorisé ces rapports ? Le bon contexte économique général a-t-il induit le développement d'une certaine « aristocratie » au sein des agriculteurs du Grand-Bornand et de Saint-Jean-de-Sixt, élite dont faisait assurément partie la famille de Pierre Favre et dont les membres ont pu s'orienter volontiers et plus facilement vers l'état ecclésiastique¹⁰ ? Ces pistes, probables, restent à creuser, en l'absence d'études plus précises sur la question.



Fig. n° 5 : La chartreuse du Reposoir en Haute-Savoie en 2014

⁹ B. Gachet, *Au cœur du XVI^e siècle en Savoie : la gabelle du sel de 1561*, Chambéry, 2011.

¹⁰ On rejoint en cela les constats de S. Excoffon : « Les chartreux ne pouvaient ignorer la structure sociale de leur temps, les instances des plus fortunés ou les plus importantes, les plus influents, ceux qui se distinguent entre eux, se choisissent pour faire partie du même monde, les « élites », terme certes anachronique mais qui correspond bien à la réalité plurielle de la société avec laquelle ils doivent négocier, y compris en adoptant parfois, notamment à l'époque moderne, une sociabilité a priori peu compatible avec leur profession monastique » (S. Excoffon, éd., *Les chartreux et les élites (XII^e-XVIII^e siècles)*, Saint-Étienne, 2013, p. 15).

Toujours est-il que Pierre Favre a pu, dès son enfance, tisser des liens privilégiés avec la chartreuse du Reposoir, liens à la fois naturels par la proximité géographique et logiques en raison de sa parenté fortement implantée dans le monastère. Ses diverses biographies ont suffisamment insisté sur ce point pour qu'on n'y revienne pas ici¹¹. Je me contenterai donc de rappeler la nature des rapports, tout à la fois familiaux, spirituels et concrets, qu'il entretenait avec dom Claude Perrissin, son cousin, qui était sans doute à peu près du même âge que lui. On qualifie ce dernier d'une piété singulière et d'une habileté consommée, excellent administrateur de sa maison, ce qui justifie sans doute sa longévité à sa tête. Il a été aussi, probablement, un érudit et, à son échelle, un lettré touché par l'Humanisme. On le connaît notamment grâce à une lettre fameuse de 1543¹², que lui adresse Pierre Favre. Retenons-en quelques points saillants. Le saint l'exhorte à faire les *Exercices spirituels*, il lui recommande, assez curieusement, d'éviter les « curiosités et inutilités par le moyent des livres », lui enjoignant donc probablement de ne pas lire la littérature exposant les théories protestantes. Enfin cette fameuse lettre nous donne un détail intéressant : elle révèle que les Chartreux servent de « facteurs » à Pierre Favre, en portant les courriers qu'il écrit. Notre saint a bénéficié de la structure solide de l'ordre et des relations nombreuses existant entre les différentes maisons pour transmettre ses messages et sa correspondance.

Pierre Favre maintient donc un lien particulier avec la chartreuse du Reposoir et s'appuie sur le réseau de cet ordre pour son œuvre et on sait combien il est indispensable, pour faire progresser une carrière ou un projet, de disposer d'amis sûrs et d'appuis variés¹³. C'est sans doute ce tissu de relations qui permet à Pierre Favre de poursuivre ses études, spécialement à Paris. On sait que, dans cette ville, Ignace de Loyola, Favre et leurs compagnons vont régulièrement prier, étudier, lire à la chartreuse de Vauvert, qui ne se situe pas très loin du collège Sainte-Barbe, lieu principal de leur installation¹⁴. Ces visites régulières se sont certainement soldées

¹¹ Voir ci-dessus note 1.

¹² J. Falconnet, *art. cit.*, p. 672-675 et *FM*, p. 201-205.

¹³ Cf. A. Pertuiset, *Mgr Biord, un évêque savoyard face au défi des frontières : le diocèse de Genève-Annecy au temps des Lumières (1764-1785), de Samoëns au trône épiscopal d'Annecy*, Annecy, 2012, p. 44-46.

¹⁴ Certeau, *Mémorial*, p. 17 et 29.

par des influences mutuelles et il n'est pas présomptueux d'avancer qu'à Paris, vers le milieu du XVI^e siècle, existe un milieu de Savoyards proche des Chartreux. Pierre Favre, Claude Jaÿ nous en fournissent la preuve et il semble que la fréquentation de Vauvert par les étudiants issus du duché se soit poursuivie après le départ de Pierre Favre. Philibert de Pingon nous en apporte la preuve. Ce fameux magistrat, écrivain et historiographe est né à Chambéry en 1525 et, dix ans après les vœux de Montmartre instituant la Compagnie de Jésus et alors que Favre parcourt l'Allemagne, il passe ses dimanches et fêtes chez les Chartreux en compagnie d'un jésuite italien, Paul de Achille. Philibert de Pingon commence en août 1544 ses *Exercices spirituels*, qu'il pratique assidûment pendant quinze jours et il n'est pas douteux que ses amis et compatriotes ont dû le suivre sur cette voie¹⁵.

On a par ailleurs la certitude que les *Exercices spirituels* étaient pratiqués chez les Chartreux, à Paris mais aussi en Rhénanie. On notera au passage que l'expression même d'« exercices spirituels » provient d'une terminologie habituelle dans la tradition et la dévotion cartusiennes¹⁶. Jean de Landsberg, chartreux, mort à Cologne en 1539, a contribué à diffuser les *Exercices spirituels* de sainte Gertrude. Il a influencé le saint concernant la vénération du Sacré Cœur de Jésus : cette dévotion, largement répandue dans les maisons chartreuses, s'est ensuite développée chez les Jésuites¹⁷. De son côté, Pierre Favre adopte la méditation du Rosaire, très répandue grâce à saint Dominique Hélicon, chartreux de Trèves¹⁸. Il a lu la plupart des œuvres de Jean de Landsberg et lui vouait une certaine admiration, au point que le 26 juin 1543 il dit la messe en sa mémoire¹⁹.

¹⁵ *Hic vita mea*, p. 28-30, autobiographie de Philibert de Pingon publiée dans *Arrêt de la royale chambre des comptes concernant les armoiries de la maison de Pingon originaire de la ville d'Aix en Provence en date du 19. Janvier 1779*, Turin, 1779. Sur ce personnage cf. aussi L. Perrillat, Philibert de Pingon (1525-1582) autobiographe et historiographe, actes du colloque *Écrire l'histoire et penser le pouvoir : États de Savoie (milieu XIV^e-fin XVI^e siècles)*, Chambéry, 9-10 novembre 2007, à paraître.

¹⁶ J. L. Llaquet de Entrambasaguas, *Influencias cartujanas en la fundación de la Compañía de Jesús*, *Actes del 23 congrés internacional sobre la Cartoixa, 5-8 de maig de 2005*, La Conreria, Tiana, Barcelona-Salzburg, 2005, 127-134, spécialement p. 127 et note 3.

¹⁷ Certeau, *Mémorial*, p. 34-37 et p. 167, note 1.

¹⁸ *Ibid.*, n° 68.

¹⁹ *Ibid.*, n° 338.

Dans ses voyages et de son propre aveu, on voit que Pierre Favre entretient des rapports étroits avec les Chartreux. La concordance est grande entre l'implantation des institutions cartusiennes et les villes fréquentées par Pierre Favre, même s'il n'est pas certain qu'il ait forcément résidé dans les Chartreuses urbaines. Le témoignage est clair pour ce qui concerne ces institutions des villes, on est bien moins renseigné, mis à part Le Reposoir, pour ce qui touche les établissements situés en milieu rural. En 1537-1539, Favre fréquente un certain nombre de chartreuses d'Italie du Nord et, surtout, entre 1542 et 1544, s'attache à plusieurs villes de Rhénanie. C'est Cologne qui tient là la place la plus importante : Pierre Favre y réside et y a une activité intense en 1543-1544²⁰. Il s'y lie d'une étroite amitié avec Gérard Kalckbrenner dit Hammontanus, prieur de la chartreuse, mais aussi avec d'autres responsables de maisons rhénanes, comme le font d'autres premiers membres de la Compagnie de Jésus, tels Canisius et Alvarez. Hammontanus influence profondément et durablement Pierre Favre. Né vers 1490, il exerce d'abord le notariat puis entre à la chartreuse de Cologne en 1518, il en est longtemps procureur (intendant, pourrait-on dire), en devient prieur en 1536 jusqu'à sa mort en 1566, non sans avoir été un temps visiteur de la province du Rhin²¹. À travers leur correspondance ou les témoignages qu'on peut trouver²², on perçoit que les liens unissant les deux hommes sont de trois ordres : unis d'une profonde amitié spirituelle, ce sont d'abord des liens physiques puisqu'ils ont fréquemment l'occasion de se rencontrer et de converser. Ce sont aussi des rapports proprement épistolaires, dont on a gardé les traces. S'en dégage une même vision érudite et mystique qui se concrétise en une double action : la réforme de l'Église et la lutte contre les luthériens.

Ces quelques exemples suffisent à montrer l'importance des Chartreux dans la vie de Pierre Favre. Cet ordre a assurément joué un rôle de premier plan pour l'instauration de la Compagnie de Jésus.

²⁰ *Ibid.*, n° 338, note 5 et p. 380. Sur la chartreuse de Cologne, cf. G. Chaix, *Réforme et contre-réforme catholiques : recherches sur la chartreuse de Cologne au XVI^e siècle*, Salzburg, 1981 (Analecta Cartusiana ; 229) et J. Greven, *Die Kölner Kartäuse und die Anfänge der Katholischen Reform in Deutschland*, Münster, 1935.

²¹ Certeau, *Mémorial*, p. 31-32, note 8. Cf. aussi *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique, doctrine et histoire*, Paris, 1974, t. VIII, s. v. Kalkbrenner, col. 1653-1657.

²² *FM*, p. 194, 205, 208, 402, Bertrand, *Portrait*, p. 294-300 et Certeau, *Mémorial*, p. 37 et 380-381.

Chartreux et Jésuites

En apparence, Chartreux et Jésuites semblent deux ordres très différents. Quelques mots-clés résument la spiritualité des premiers : contemplation, érémitisme, Désert, virginité (dans le sens d'union intime avec Dieu), simplicité, effacement. Comme on l'a vu, leur organisation n'a jamais eu besoin d'être réformée et on leur connaît, dès les premiers siècles de leur existence, un équivalent féminin. Quant aux Jésuites²³, ils apparaissent tournés vers l'apostolat, véritable Milice du Christ, à l'organisation militaire voulue par son fondateur, et résolument orientés dans le monde. Action, enseignement, mission sont les maîtres mots de leurs activités et ce sont des acteurs dynamiques de la Réforme catholique ; ils n'ont pas, du moins jusqu'à une époque récente, d'équivalents féminins. Ces quelques traits incitent à penser que ces deux ordres sont diamétralement opposés...

En analysant de plus près, on peut se rendre compte qu'ils ont, en fait, un certain nombre de points et de buts communs. En premier lieu, les Jésuites sont lecteurs des Chartreux, à commencer par saint Ignace lui-même, qui, pendant sa convalescence, s'impregne de la *Vita Christi* de Ludolphe le Chartreux, alors qu'il était en retraite à... la chartreuse de Sainte-Marie de Las Cuevas à Séville²⁴. On a vu que Pierre Favre a assurément lu des ouvrages de Landsberg ; lui et ses premiers compagnons, comme les Chartreux, participent dès les années 1540 à la lutte contre l'hérésie, singulièrement à Cologne. Dans cette ville, les Chartreux font figure de champions de l'anti-luthéranisme, alors que l'archevêque y est favorable²⁵. Les deux ordres entendent faire du savoir une forme de combat et se rejoignent sur la nécessité d'éduquer pour lutter contre l'hérésie. Tous

²³ Pour une vue d'ensemble de l'histoire de l'ordre, on peut se référer à J. Lacouture, *Jésuites*, Paris, 1991, 2 t. et plus récemment P. Lécivain, *Les Jésuites*, Paris, 2013 et J. W. O'Malley, *Une histoire des Jésuites : d'Ignace de Loyola à nos jours*, Bruxelles, 2014. Voir également la contribution de F. Meyer dans le présent volume.

²⁴ A. Saint-Saëns, Ignace de Loyola devant l'érémitisme : la dimension cartusienne, *Mélanges de l'École française de Rome, Italie et Méditerranée*, 1990, t. 102, n° 1, p. 191-209 et J. L. Llaquet de Entrambasaguas, *art. cit.*, p. 127.

²⁵ Certeau, *Mémorial*, p. 380-381.

sont porteurs des thèmes qui seront repris et publiés par le concile de Trente : la réforme de l'Église doit passer par la restauration des ordres religieux²⁶, dont l'attitude décadente, pour certains, faisait l'objet de virulentes attaques de la part des protestants, il y a nécessité d'instruire les fidèles et, par conséquent, que le clergé soit docte et digne dans sa conduite. La structure des deux ordres est hiérarchisée : on peut trouver une certaine analogie entre l'organisation des Jésuites, véritable armée dont la terminologie (compagnie, général) relève du militaire et la pyramide des prieurs, visiteurs, chapitres des Chartreux ; chacun des deux ordres est, par ailleurs, divisé en provinces. Dans les deux cas, on fait grand cas des études : si les Chartreux n'ont jamais ouvert ou tenu ni institution d'enseignement ni séminaire, contrairement aux Jésuites, ils montrent un penchant clair pour l'instruction et les recherches²⁷. Nombre d'humanistes rhénans sont des Chartreux et les premiers Jésuites, y compris Favre, sont des lettrés, ayant suivi un parcours universitaire. Comme cela sera le cas à partir des années 1560 dans les collèges jésuites, les chartreuses ont contribué à l'essor de l'écriture et de l'imprimerie : déjà au Moyen Âge, les établissements cartusiens sont réputés pour leurs talents de copistes, et très rapidement, à la fin du XV^e et au début du XVI^e siècle, s'imposent comme éditeurs avertis, au point que celui de Cologne détient et fait fonctionner sa propre imprimerie : il y a convergence d'intérêt pour le livre, qui est conçu comme support de l'éducation et de l'élévation spirituelle.

Analysons également les influences que partagent Chartreux et Jésuites. L'événement le plus emblématique à cet égard est l'union de 1544 entre les deux ordres²⁸. Il s'agit d'une union de prières et de bonnes œuvres, confirmée par le chapitre général des Chartreux du 15 mai 1544 ; cette assemblée était alors présidée par Pierre Marnef, prieur de la

²⁶ Favre y fait largement allusion dans ses prières dans le *Mémorial* : *ibid.*, p. 73 et n° 261-262.

²⁷ L'ordre des Chartreux « apparaît en cette fin du Moyen Âge comme toujours très lié aux élites du savoir, singulièrement universitaire » (S. Excoffon, éd., *op. cit.*, p. 232).

²⁸ Sur cet événement, cf. C. Van der Vorst, *La Compagnie de Jésus et le passage à l'ordre des Chartreux (1540-1646)*, *Archivum Historicum Societatis Jesu*, 1954, t. 23, p. 3-34.

Grande-Chartreuse, originaire de Rhénanie et parent d'un prédécesseur de Hammontanus, qui a été l'artisan, pour son ordre, de cette alliance, ratifiée la même année par saint Ignace : chaque société est incitée à entrer en communion des mérites de l'autre. Pierre Favre n'était pas étranger à cette décision puisque, quelques mois avant sa mort, il remercia Hammontanus pour son implication dans la mise en place de l'union.

Un indice probant de l'influence mutuelle exercée réside aussi dans le passage des hommes d'une congrégation à l'autre. Plusieurs amis des premiers jésuites ont fini leur vie chez les Chartreux : il en est ainsi, par exemple, de Juan de Castro (1485-1556), par exemple, enseignant à Paris lors de la création de la Compagnie, qui finira prieur de Porta Coeli. En 1549, le pape Paul III interdit aux Jésuites la possibilité de passer à un autre ordre (qui doit forcément être plus austère), *sans autorisation des supérieurs*, mais accorde une seule exception : la possibilité d'entrer chez les Chartreux. Cette faculté sera supprimée en 1646 mais entretemps, plusieurs jésuites franchirent ce pas. Ils sont certes peu nombreux, au regard de l'ensemble ; on en compte seulement une dizaine entre 1540 et 1580 et pour la plupart, ce furent des religieux qui vivaient à Valence en Espagne, où les deux établissements étaient géographiquement et spirituellement voisins. Dans cette ville, en 1574, plusieurs pères passent de la compagnie à l'ordre, au point que le provincial relate que cette chartreuse est *pollila nuestra* (notre teigne)²⁹ ! On peut s'interroger sur les motifs qui ont conduit à ces transferts volontaires. Il y a eu assurément un attrait indéniable de l'esprit érémitique auquel n'ont pu résister certains pères. En outre, alors que la Compagnie de Jésus connaît, dans ses premières décennies d'existence, une période de relatives insécurité et instabilité, l'ordre des Chartreux, ancien, structuré, puissant, se pose comme gage de tranquillité. La législation elle-même, et notamment la décision pontificale de 1549 évoquée ci-dessus, favorise également ces passages. On peut aussi prendre en compte des éléments qui relèvent de la personnalité de chacun : une mauvaise entente avec la hiérarchie, des difficultés personnelles ou des déceptions rencontrées par certains jésuites devant un apostolat exigeant ont pu les mener à abandonner cette voie³⁰.

²⁹ *Ibid.*, p. 27.

³⁰ J. L. Llaquet de Entrembasaguas, *art. cit.*, p. 130-132.

Ne négligeons pas non plus, pour finir, les aspects matériels. L'union de prière s'est doublée d'une solidarité financière et concrète. Hammontanus aide à la fondation de la première communauté jésuite de Cologne, et, en bon gestionnaire, vers la fin de sa vie, réunit des fonds pour la mise en place du collège dans cette ville, installation qui interviendra finalement plus tard. Par ailleurs, il envoie de l'argent aux collègues romains et germaniques de Rome³¹. Pierre Favre a sans doute joué un rôle dans ces relations qui n'étaient pas que spirituelles et il est probable que d'autres établissements cartusiens ont favorisé l'installation d'institutions jésuites dans les villes où ils étaient implantés, par le prêt d'argent, par la préparation de locaux, par une aide logistique³².

Le bilan des relations entre Pierre Favre et les Chartreux apparaît, au final, comme relativement clair. Ces religieux ont eu une influence considérable sur le saint et, à première vue, si l'on ne creuse pas la question, on ne saurait soupçonner les liens étroits qui unissent les deux ordres dès le début de la Compagnie. En outre, on peut se demander si Pierre Favre était en relation avec d'autres ordres. C'est assuré pour les Franciscains dont la spiritualité a gagné notre saint, et dans une moindre mesure, les Dominicains. Grâce au Mémorial, on entrevoit également quelques rapports avec les moines et moniales suivant la règle de saint Augustin, notamment en Rhénanie, sans que toutefois ces liens n'arrivent à la hauteur de ceux qui l'unissaient avec les Chartreux³³. Il y aurait certainement encore des aspects à préciser et des problèmes à résoudre : la prosopographie plus poussée des chartreux du Reposoir nous aiderait à mieux comprendre les liens de la famille de Pierre Favre avec cette institution, il serait intéressant de découvrir si, dans sa parenté, le saint comptait des visiteurs de cet ordre qui auraient pu être autant d'« éclaireurs » ou de relais pour son apostolat et surtout il conviendrait d'apprécier l'éventuelle influence que les Jésuites ont pu

³¹ C. Van der Vorst, *art. cit.*, p. 6. Cf. aussi A. Batlogg, *Verkannte Allianz Karthäuser und Jesuiten in Köln, Ignatius von Loyola und die Gesellschaft Jesu (1491-1556)*, sous la dir. d'A. Falkner et P. Imhof, Würzburg, 1990, p. 285-295.

³² Cela semble être particulièrement le cas à Séville, Paris, Ségovie, Valence et Cologne, d'après J. L. Llaquet de Entrembasaguas, *art. cit.*, p. 128.

³³ Certeau, *Mémorial*, p. 27-28.

exercer sur les Chartreux. Je n'ai pu évoquer ces aspects ici et d'autres chercheurs pourront, bien mieux que moi, tenter de répondre à ces questions. Bien sûr, on ne peut s'empêcher de déceler quelque analogie entre le parcours de Pierre Favre et celui de saint Bruno (qui était originaire de Cologne) : tous deux sont fondateurs, pèlerins, pauvres, épris de solitude et font montre de vitalité et d'énergie. Sur ce dernier point, comment, d'ailleurs, pouvait-il en être autrement de la part d'un religieux issu des montagnes qui ont le plus abondamment pourvu, en quantité et en qualité, le clergé du diocèse de Genève-Annecy, du temps du saint jusqu'à nos jours ?